

Formation d'Intervenant en Médiation Animale

Présentation générale de la formation :

L'objectif de la formation que nous proposons est de former et accompagner les futurs Intervenants en Médiation Animale afin de devenir des professionnels aguerris et compétents, auprès d'enfants et d'adultes avec des handicaps physiques ou sensoriels, des déficiences intellectuelles, autistiques (enfants et adultes), ayant des troubles du comportement, des troubles de santé mentale, et les personnes âgées.

Tous les modules sont composés d'informations théoriques et d'apprentissages des techniques utiles à la bonne pratique de l'activité en lien avec des personnes en situations de faiblesse momentanée, de handicap ou de fin de vie. La théorie et la pratique sont indissociablement mêlées.

Plusieurs formatrices expérimentées, pratiquant la relation d'aide à autrui depuis des années, interviendront successivement pour transmettre leurs connaissances et aider les stagiaires à gagner en compétences et en autonomie.

Durée : 16 jours de cours,

soit 112 heures de formation avec face à face pédagogique + heures de travail personnel + mises en situations sur sites + examens de vidéos + éducation canine adaptée à la médiation Animale + évaluations finales théoriques.

Les heures à consacrer aux devoirs personnels demandés ne sont pas comprises dans ce calcul (le rythme de travail étant variable d'une personne à l'autre, nous ne nous engageons pas sur un taux d'heures à consacrer à la relecture des cours dispensés dans la journée ni à la rédaction du projet écrit de chacun).

Dates : cocher la session choisie sur la demande d'inscription

Le nombre de places est limité.

Lieux de formation :

Nous vous accueillons à L'Ecrin de Verdure - 67280 Mollkirch www.floessplatz.fr dans les locaux de Vox Animae et ponctuellement dans différents sites accueillant nos stagiaires (voir ci-dessous).



Horaires : 9h00-12h00 puis 13h00-17h00

Ils peuvent légèrement varier en fonction des besoins, des établissements qui nous accueillent et en accord avec tous les partenaires de la formation.

Modalités :

Un CV et une lettre de motivation sont demandés pour toute candidature.

Vox Animae se réserve le droit de refuser des projets insuffisamment construits ou n'entrant pas dans les valeurs de la médiation animale.

Notre salle de formation se situe à L'Ecrin de Verdure à Mollkirch, le travail d'éducation et de validation des capacités à la médiation Animale des chiens s'y déroule également.

Nous nous rendons à la maison de retraite de Lutzelhouse pour les mises en pratique avec les résidents, ainsi que dans un service DASCA accueillant des enfants et adultes polyhandicapés, dans un centre pratiquant l'équithérapie et dans un centre périscolaire.

Nous nous déplaçons donc régulièrement, un véhicule est nécessaire afin d'être autonome durant les journées de cours.

Il est indispensable que chaque stagiaire assiste à la formation avec le chien qui sera son partenaire principal. Chaque personne est responsable de son chien tout au long de la formation et de sa présence dans la salle.

Des boissons chaudes, des « encas » et des petits gâteaux sont disponibles dans les locaux de Vox Animae lors de pauses.



Seuls les chiens aptes à supporter des heures dans la salle de cours en présence d'autres chiens et de personnes seront admis en formation.

Outils pédagogiques :

Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, exercices pratiques en salle, jeux de rôles et travaux dirigés, mises en situations réelles.

Formateur(s) :

Florie Savy, intervenante en médiation Animale, comportementaliste pour chats et chiens, éducatrice canine, infirmière, Directrice de « Savy en Equilibre », cavalière.

Laurence Bruder Sergent, comportementaliste, éducateur canin, auteure de plusieurs livres sur les comportements des chiens, Directrice de Vox Animae, coach professionnelle.

Elsa Senellier, Intervenante en Médiation Animale, psychologue.

Public et prérequis :

Cette formation professionnelle s'adresse à toute personne désireuse de devenir Intervenante en Médiation Animale auprès de tous publics bénéficiaires ayant des besoins particuliers temporaires ou permanents, avec un chien ou d'autres animaux, en activité principale, associative, ou en activité complémentaire en tant que salarié(e) dans un Etablissement de Soins et de Santé, du milieu social et de l'accompagnement familial.

Une véritable maturité est indispensable pour accéder à cette formation car l'on ne peut pas s'engager dans un métier de relation d'aide, de médiation Animale et de relation à la personne sans un minimum d'empathie, d'assurance personnelle, de compassion envers les humains et les animaux. Une attention particulière sera portée aux candidatures pour l'accession à la formation faisant état de telles compétences ou expériences dans les métiers de la santé ou du secteur para médical.

Tarifs : En financement personnel :

1990 € pour la formation en Médiation Animale

2290 € pour la formation en Médiation Animale avec l'option « attestation de connaissances »

- Réduction de 10% pour les anciens élèves (éducateur/comportementaliste) de Vox Animæ
- Majoration de 10% en cas de prise en charge par un organisme de financement

Hébergement

De nombreuses possibilités d'hébergement existent à proximité du centre de formation. Vox Animæ se tient à la disposition des apprenants pour leur fournir une liste d'établissements.

Critères d'évaluation et validation de la formation :

- Réussite aux examens théoriques concernant la partie comportementale du chien et les interventions en relation d'aide
- Conduite réussie d'un atelier de médiation Animale observé par les formateurs
- Implication et attitude tout au long de la formation, comportement dans le groupe et avec les différents publics
- Les chiens des stagiaires sont évalués individuellement afin de déterminer leurs capacités à intervenir en médiation Animale
- Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés par les formatrices respectives
- Observation par l'équipe des formateurs de chaque apprenant en situation de conduite d'atelier

Une attestation de suivi de formation et une attestation de réussite sont délivrées aux étudiants ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens de fin de cursus.

Une formation interrompue dans son déroulement par l'étudiant ne conduira pas à l'obtention de l'attestation de réussite.

Option :

Une formation **attestation de connaissances (ancien CCAD)** est également possible : 21h (pour « chien et chat ») ou 14h (pour « chien » uniquement) de formation et passage de l'examen.

VOX ANIMÆ est habilité par le Ministère français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt à former et évaluer les candidats dans les catégories « chien » et « chat », tel que défini dans l'arrêté ministériel du 16 juin 2014 (relatif à l'action de formation pour l'obtention du certificat de capacité pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation assurant cette action).



Les chiens ne sont pas admis en salle pendant ces 3 jours de formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION¹ Intervenant en Médiation Animale

- **Module de médiation Animale et d'intervention en relation d'aide**

Connaissance de la médiation Animale, historique, vocabulaire, définitions, généralités, bénéficiaires

Cadre de l'intervention de médiation Animale

La relation d'aide – historique, généralités, modalités

Psychologie humaine - personnalités

Les différents publics et leurs spécificités respectives, les exercices que l'on peut pratiquer avec elles, les compétences/capacités à stimuler grâce à la médiation Animale, les précautions à prendre, les conditions à respecter

Mises en situations dans la salle et en situation réelle

Aspects règlementaires, commerciaux et juridiques liés à la médiation Animale et sa pratique en France

Les contrats de prestations et assurances

Les relations avec les encadrements médicaux et non médicaux

Les autres animaux collaborateurs en médiation Animale (rongeurs, oiseaux, chevaux, chats) et aspects liés à la biologie, l'éthologie, la santé. Exercices et mises en situations possibles selon les publics bénéficiaires

Formatrice : Florie Savy <http://savylenequilibre.fr/mediation-Animale/>

Tous les thèmes étudiés dans ce module sont évalués en fin de formation



- **Module d'éthologie canine : connaissance des comportements des chiens**

Connaitre le chien

Son mode de pensée – ses désirs, ses plaisirs, ses limites et ses préférences

Savoir gérer son stress lors de la médiation Animale

Communication canine et signaux d'apaisement : savoir les repérer et aider le chien en situation d'inconfort

Compétences recherchées chez le chien médiateur

Les éventuels problèmes pouvant être rencontrés en MA et modalités de gestion

Le chiot / Education canine en Médiation Animale

Capacités cognitives du chiot et du chien adulte, apprentissage et du conditionnement

Comment favoriser la coopération du chien avec son IMA

Entraînement sur le terrain, Mises en situations et exercices pratiques



¹ Ce programme est susceptible d'améliorations et d'ajustements

Observations, interprétations et prises de décisions rationnelles

Prises de conscience et débats du groupe d'apprenants avec les formateurs :

- L'animal sait-il qu'il est acteur en médiation Animale ? doit-il être un moyen, un outil, un collègue, un partenaire ? Quelle est la finalité, pour lui, à participer aux séances avec son propriétaire ?
- Profils tempéramentaux, gestion émotionnelle, réactivité et sensibilité individuelles, niveaux individuels d'énergie
- Savoir déterminer quand l'animal est « prêt » à être amené en intervention, Savoir déterminer quand l'animal doit être retiré (provisoirement ou définitivement)

• **Se connaître en tant qu'intervenant dans la relation d'aide**

- outils du coach pour améliorer sa pratique et mises en situations
- ateliers pratiques pour mieux se connaître en tant qu'IMA
- trouver l'équilibre entre ses croyances, valeurs, freins, limites, possibilités, besoins
- initiation à l'analyse transactionnelle
- initiation à la Process Communication



Tous les thèmes étudiés dans ce module sont évalués en fin de formation

Formatrice : Laurence Bruder Sergent www.vox-animae.com/laurence-bruder-sergent-presentation

• **Initiations**

- équithérapie
- médiation animale en milieu carcéral

• **Mises en situations avec différents publics**

- Enfants d'un centre périscolaire
- Personnes âgées en Maison de Retraite
- Enfants et adultes avec troubles du spectre autistique



• **Evaluations finales des apprenants, de leur projet et de leurs acquis**

Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés par les formatrices respectives
Observation par l'équipe des formateurs de chaque apprenant en situation de conduite d'atelier

DEMANDE D'INSCRIPTION

Session continue

Du 13 au 16 mai 2019 (4 jours)

Du 20 au 23 mai 2019 (4 jours)

Du 11 au 14 juin 2019 (4 jours)

Du 17 au 20 juin 2019 (4 jours)

Session discontinuë

Du 23 au 27 septembre 2019 (5 jours)

Du 14 au 18 octobre 2019 (5 jours)

Du 18 au 22 novembre 2019 (5 jours)

Examen le 9 décembre 2019 (1 jour)

OPTION : Attestation de connaissances

Du 03 au 05 juin 2019

OPTION : Attestation de connaissances

Du 22 au 24 octobre 2019

M. Mme Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Site Internet :

Mobile :

Téléphone :

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Comment nous avez-vous connu ?

Si vous êtes en situation de handicap : contactez-nous pour envisager les adaptations nécessaires.

Vous financez vous-même votre formation

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme, précisez lequel :

.....

Bulletin à envoyer accompagné d'un chèque d'arrhes de 390€ (en cas de financement personnel) d'un CV et d'une lettre de motivation, indiquant votre expérience auprès des animaux ou des personnes en situation de difficulté, ainsi que votre projet professionnel à :

VOX ANIMAE – IMA – 5a rue du chemin neuf – 67280 NIEDERHASLACH

Prénom - Nom - Date - Signature

VOX ANIMAE

5a rue du chemin neuf

67280 Niederhaslach

www.vox-animae.com

SIRET : 529 344 350 00028

Formation professionnelle N° 42 67 0397067

Habilitation à la formation et à l'examen de

l'attestation de connaissances pour les catégories

« chien » et « chat » par arrêté du 19/12/2014

(JO n°300 du 28/12/2014)



Alsace